



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue **le mercredi 18 octobre 2023, à 17 h 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Samantha Hartwell, Alain Villemure, et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller Corey Strapps est absent.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière est présente.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Mesure disciplinaire
3. Demande au programme FRR volet 4, ressource commune - agent à l'environnement
4. Achat photocopieur
5. Demande dérogation mineure – 12, chemin Éloi – Lots 4 772 909, 6 553 525 et 6 553 526 **ANNULÉ**
6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée.

**1. Ouverture de la séance extraordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 17 :31.

*La conseillère Samantha Hartwell déclare un intérêt et se retire pour le point 2*

**2. Mesure disciplinaire**

ATTENDU QUE l'employé portant le matricule 75-0012 doit apporter des correctifs à ses méthodes de travail;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal donne instruction à la directrice générale de convoquer l'employé afin de lui remettre un avis disciplinaire faisant état des méthodes de travail inacceptable.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

*La conseillère Samantha Hartwell reprends son siège*

2023-10-194



2023-10-195  
ou annotation

### 3. Demande au programme FRR volet 4, ressource commune - agent à l'environnement

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

ATTENDU QUE les municipalités de Bury et Dudswell désirent présenter un projet d'analyse du modèle intermunicipal optimal pour potentiellement procéder à l'embauche en commun d'un agent à l'environnement, dans le cadre de l'aide financière ;

ATTENDU QUE dans l'éventualité que l'analyse soit concluante et que le service soit démarré il fonctionnera selon un financement utilisateur /payeur ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Karrie Parent,  
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité de Bury s'engage à participer au projet d'analyse du modèle intermunicipal optimal pour potentiellement l'embauche en commun d'un agent à l'environnement et à assumer une partie des coûts sous forme de temps ressources humaines ;

QUE le conseil autorise la directrice générale, Mme Louise Brière, à effectuer le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

LE VOTE EST DEMANDÉ

POUR : 4  
CONTRE : 1

**ADOPTÉ MAJORITAIREMENT**

### 4. Achat photocopieur

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,  
APPUYÉ PAR le conseiller Marc Bilodeau,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise l'achat d'un photocopieur neuf de La Cartoucherie, au montant de 5 170\$, taxes en sus.

QUE la somme soit prise à même le fonds de roulement, sur cinq (5) ans, à compter de 2024.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

### 5. Demande dérogation mineure – 12, chemin Éloi – Lots 4 772 909, 6 553 525 et 6 553 526

**ANNULÉ**

2023-10-196



No de résolution  
ou annotation

2023-10-197

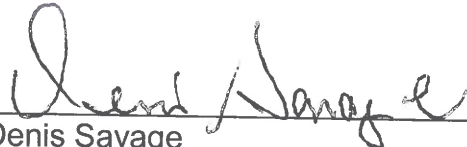
**6. Période de Questions**


Aucune question

**7. Levée de l'assemblée**

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 17 :37

Signé ce 19 octobre 2023.

  
\_\_\_\_\_  
Denis Savage  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Louise Brière  
Directrice générale et greffière-trésorière